



Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 17 décembre à 19 heures le Conseil Municipal de Montret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane BESSON, Maire de Montret.

Nombre de membres :

- Afférents au conseil : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 13
- Date de la convocation : 10/12/2020

Étaient présents : BERRIER Bruno, BESSON Stéphane, BIZOUARD Aurélie, CHASSOT Samuel, CHATELET Stéphane, COULON Aurore, DIOT Nadine, GAUTHIER Sophie, LONJARRET Maxime, PALANCHON Nadine, PALOMARES Yann, PETIOT Dominique, SCHEFFER Sabine

Excusés : LACONDEMINÉ Aurélien, ZANOTTI Alain

Objet : Cimetière communal - tarifications concessions

Vu les règlements intérieurs du cimetière communal et de son extension,
Considérant la récente création du nouveau cimetière paysager (extension de l'initial) et ses conditions particulières,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de la commission communal du cimetière relatif aux tarifications des concessions du cimetière communal et de sa nouvelle extension (dont les conditions d'occupation sont soumises à prescriptions particulières),

Décide à l'unanimité

D'appliquer les tarifs suivants aux concessions du cimetière communal :

| Concessions tombe (tarif pour 2 ml) | | Scellement urne sur tombe (cimetière traditionnel uniquement) | Plaque jardin du souvenir | Concessions Cavurnes | | | Concessions Columbarium | | |
|-------------------------------------|--------|---|---------------------------|----------------------|--------|--------|-------------------------|--------|-------------------------------|
| 30 ans | 50 ans | | | 15 ans | 30 ans | 50 ans | 15 ans | 30 ans | Case provisoire, 1 an maximum |
| 200 € | 400 € | 50 € | 100 € | 300 € | 450 € | 700 € | 300 € | 550 € | 10 € par mois |

Fait en SÉANCE
Le 17 décembre 2020
Le Maire
Stéphane BESSON

